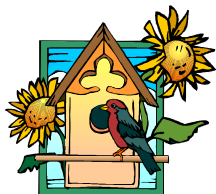


Junivil'info

Flash de la vie communale

Mai 2012 bulletin n°173



Vie municipale :

Budget 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni dernièrement et a procédé aux votes des différents budgets 2013 de la Commune :

Le Budget **GENERAL** s'équilibre à 772.000 € : nous retrouvons les divers postes de charges de fonctionnement courant qui sont essentiellement composés des frais de personnel, des frais d'entretien des immeubles, de la voirie et des espaces verts, des intérêts de la dette, des assurances et des consommations d'énergie. Les recettes sont constituées par les locations de nos immeubles et salles, les dotations de l'Etat et par les contributions directes de la commune (Impôts locaux) dont les taux pour 2013 resteront identiques aux années passées et ce pour la 18^{ème} fois consécutive !

L'excédent de recettes sur les dépenses sert à alimenter le budget des investissements généraux et du pôle santé.

Les investissements généraux se chiffrent pour l'année 2013 à 226.000 €. Il s'agit :

- de divers travaux de voirie (solde rue de Bel Air et diverses rues à définir),
- de la réfection de la toiture de la mairie
- d'une étude de mise aux normes d'accessibilité de la mairie
- de l'amélioration de l'éclairage public
- de travaux divers dans les immeubles communaux.
- d'acquisition de matériels et équipements divers.

Le budget **MAISON DE LA SANTE** : s'équilibre à 1.244.000 € ce qui correspond au coût TTC de la construction. Après avoir récupéré la TVA et obtenu (espérons-le) les subventions demandées, il a été nécessaire de boucler le financement par un emprunt de 800.000 € dont les annuités seront remboursées par les locations des locaux occupés par les praticiens.

Le budget **ASSAINISSEMENT** prend à sa charge le fonctionnement de la station d'épuration et de nos réseaux d'eau pluviale et d'eaux usées (tout à l'égout) afin qu'ils soient tous les deux en état de bon fonctionnement. La redevance communale reste identique à 1,10 € du m³ d'eau consommée (hors taxe dite de modernisation appliquée en sus par l'Agence de l'eau)

Maison de la Santé

Les travaux avancent bon train, conformément au planning prévu pour cette construction, même si on a pris un peu de retard avec l'hiver qui n'en finissait pas. Les murs sont actuellement montés ce qui donne une meilleure vision de ce que sera ce bâtiment.

Liste de recensement

Les jeunes nés en avril - mai et juin 1997 sont invités à se présenter en mairie munis du livret de famille des parents pour leur inscription sur la liste de recensement avant le 30 juin, à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans.

Nouveaux habitants

Nous leur souhaitons la bienvenue ; il est recommandé de se présenter en mairie dans les jours suivants leur arrivée munis du livret de famille ou de leur carte d'identité ; nous remercions également les



Fête patronale

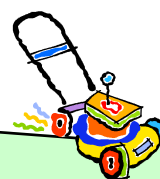
Elle fera l'objet d'un prochain Junivil'Info spécial fête patronale avec tout le détail du programme de ces 3 jours de divertissement.



Recherche pots de fleur en terre

Nous sommes à la recherche de pots de fleurs en terre qui, une fois peints, orneront les massifs de fleurs de notre commune. Si vous en possédez et que vous ne les utilisez plus, vous pouvez toujours les apporter aux ateliers municipaux rue Albert Meunier. Merci d'avance.

Travaux de Printemps :



Comme tous les ans à pareille époque, nous nous devons de vous rappeler que, suivant un décret préfectoral, il y a des horaires à respecter pour utiliser les engins à moteur : tondeuse, taille-haies, etc.

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h**
- **le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **Le dimanche de 10h à 12h.**

Il est également rappelé dans cette réglementation que le brûlage de branches, herbes est **interdit**.
Merci d'avance de respecter ces consignes et de veiller de ce fait à la tranquillité de votre voisinage



Cérémonie patriotique du 8 mai

Rassemblement sur la place de la mairie à 11 h 30, cérémonie au Monument aux Morts à 11 h 45 suivie du vin d'honneur servi salle de la mairie. Toute la population est cordialement invitée.



Vie Associative :

Les Pieds A La Retourne

la 8^{ème} Junivilloise

aura lieu le lundi 20 mai en matinée. Des bulletins d'inscription pour l'une des deux courses (le 10 kms ou la 3 km) sont à la disposition chez les commerçants de Juniville.





Auberge Verlaine

La prochaine exposition des Verlainiennes débutera le 1^{er} mai avec le vernissage à 17 h.

Musée Verlaine Juniville (08) **Expositions**



Corentine Lemaître.

Monsieur le président de l'association « l'auberge de Verlaine » et Monsieur le maire de Juniville sont heureux de vous convier au vernissage des expositions qui aura lieu : **le mercredi 1er mai à 17 heures** au musée Verlaine de Juniville.

Corentine Lemaître, pastel à la craie, « Au travers de son regard »
J'ai débuté le pastel en 2005, cette technique s'est imposée à moi pour son côté tactile et velouté. L'exécution aux doigts est plus qu'importante et me lie au dessin. Mes doigts pour révéler un regard. Le choix du figuratif permet de cerner l'intensité d'un être. Tout d'abord en prenant en compte le corps dans son entier puis en allant à l'essentiel : le visage puis le regard. Tout passe par nos yeux. Ils sont à la fois doux ou mystérieux, incisifs ou rêveurs. Mon travail est basé sur l'interaction entre le regard du spectateur, l'œuvre et le monde environnant.

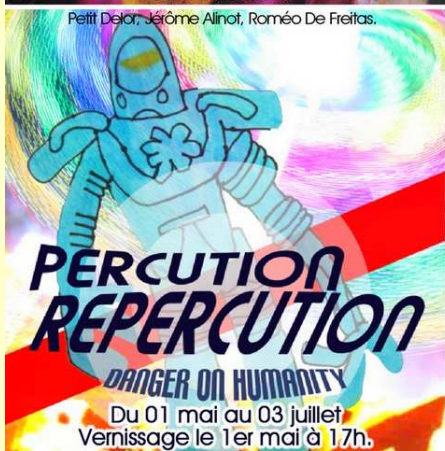
Que regarde-t-il, que voit-elle? Quel regard posent-ils sur le monde?

Petit Delor, Jérôme Alinot, Roméo De Freitas. Installation.

«Percution-Repercussion»

Une exposition produite avec des volumes en matières recyclées, des sons et un vidéo-film KUPERMOVIE.

le scénario : un astéroïde maléfique fonce sur la planète terre et va s'écraser en Chine ; un puissant cosmonaute magique tente de l'intercepter alors que les populations visées fuient vers l'Occident. Cependant, de méchants politiciens-industriels veulent s'emparer du météor...



Du 01 mai au 03 juillet
Vernissage le 1er mai à 17h.

Musée Verlaine 1 rue du pont Paquis 08310 Juniville
Du mardi au dimanche inclus de 14h à 18h. Le matin sur rendez-vous.
03 24 39 68 00 / musee.verlaine@wanadoo.fr / www.musee-verlaine.fr



Infos diverses:

Ouverture d'HAS (Horizon Agricole Service)

Les dirigeants de la société HAS nouvellement implantée route de Perthes nous informent de l'ouverture officielle de leur établissement. A cet effet, ils organisent des journées « portes ouvertes ». N'hésitez pas à leur rendre visite durant ce week-end d'ouverture.

Horizon Agricole Service
HAS

PORTES OUVERTES
Vendredi 27, samedi 28
et dimanche 29 avril

Motoculture Jardinage Agriculture

Libre Service Professionnels et Particuliers

2 bis route de Perthes Fax 03 24 39 54 15
08310 JUNIVILLE Tél. 03 24 39 52 83



Installation médicale

Melle Angué Amandine nous fait part de l'ouverture de son cabinet **d'ostéopathie viscérale et crânienne** à compter du lundi 29 avril 2013 à Juniville au 32 rue Alfred Doury (dans les mêmes locaux où Mme Dave, Sage Femme, exerce) en attendant de rejoindre début 2014 la future maison de santé.

Tél : 06.67.07.79.88

email : amandine.osteo@hotmail.fr)





Marpa Lucie Gabreau

- Après 6 années de présidence de l'association de Gestion de la Marpa, Thierry BOURIN, a décidé de passer la main. Le Conseil d'Administration a désigné Christian COGNIARD pour lui succéder.
- L'exposition annuelle de peintures qui a lieu actuellement dans les communs de la Marpa se terminera le 28 avril. N'hésitez pas à franchir les portes de la Résidence pour découvrir les œuvres d'une quarantaine d'artistes locaux et pour, au besoin, dire un petit bonjour aux résidents.



Bloc notes :

27/04	Permanence Mr Jénin Bertrand, Conseiller Général, de 10 h 30 à 12 h en mairie
01/05	Brocante de l'asso La Mouche de Mai
01/05	Musée Verlaine : vernissage des verlainiennes à 17 h
08/05	Cérémonie patriotique au monument aux morts à 11 h 45
14/05	Permanence Assistant Social de 14 h 30 à 15 h 30 en mairie
14/05	Permanence Mme Barat, Conseillère Régionale, de 17 h 30 à 18 h 30 en mairie
18/05	Nuit des musées
18-19-20/05	Fête patronale
25/05	Permanence Mr Jénin Bertrand, Conseiller Général, de 10 h 30 à 12 h en mairie
26/05	Foire aux livres au Musée Verlaine de 9 h à 18 h



1^{er} mai

Nous reproduisons ci-dessous l'arrêté municipal qui a pour objet d'éviter tous débordements dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai :

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION DU 1^{er} MAI

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2;

Vu le code de la route ;

Vu le code rural ;

Pour éviter les débordements dans le cadre de la coutume du 1^{er} mai, à savoir de nombreuses dégradations sur des propriétés privées et publiques ;

A R R E T E

=====

ARTICLE 1er : Sont interdits pendant **la nuit du 30 avril au 1^{er} mai** tout acte pouvant entraîner des dégradations et tout déplacement de matériels ou objets trouvés sur la voie publique ou dans des propriétés privées.

ARTICLE 2 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie et copie en sera adressée à Mr le Sous-Préfet de Rethel et à la Brigade de Gendarmerie de Juniville.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire et Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Juniville sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Le Maire

